

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



08091899

DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 12 JUIN 2008

Pour le Greffier,

Greffier

N° d'entreprise 0465 147 959
Dénomination

(en entier) **ARTECHNO**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : rue François Bovesse, 1 - 5030-Gembloux

Objet de l'acte : Réunion du conseil d'administration

Extrait d'un acte reçu par Maître Patrick BIOUL, à Gembloux, le 3 juin 2008, enregistré à Gembloux le 4 juin deux mille huit, vol. 590, fol. 2, C 6, six rôles sans renvois. Reçu : vingt-cinq euros (25€). L'inspecteur principal (signé) H. FERNEMONT.

Conformément aux pouvoirs lui conféré aux termes du procès-verbal dressé par le notaire Patrick Bioul, à Gembloux, le 3 avril 2008, publié aux annexes du Moniteur belge du 25 avril suivant, sous le numéro 08062759, le conseil d'administration a constaté que :

- la société anonyme ECOTECH FINANCE est effectivement entrée dans le capital de la société anonyme ARTECHNO ;

- le capital social est dès lors représenté par quatre-vingts (80) actions nominatives réparties en :

- cinquante-neuf (59) actions de catégorie A ;

- vingt et une (21) actions de catégorie B.

- les 59 actions de catégorie A appartiennent à :

Monsieur Philippe THONART 48

Madame Marianne HENRARD 5

Madame Françoise THONART 3

Madame Cécile THONART 3

Les 21 actions de catégorie B appartiennent à la société anonyme ECOTECH FINANCE.

- par conséquent, toutes les modifications statutaires adoptées l'assemblée générale prévatée du 3 avril 2008 publiée comme dit ci-avant, et la nomination de la société anonyme SPARAXYS, dont le siège social est établi à 4000-Liège, avenue Maurice Destenay, 13, RPM 0452 116 307, représentée par son représentant permanent Monsieur Michel Delacollette, domicilié à 4550-Nandrin, Bois de la Croix Claire, 34, sont devenues définitives.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Patrick BIOUL, notaire associé.

Déposées en même temps :

- expédition de l'acte;
- une procuration;
- statuts coordonnés.



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/06/2008 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes, ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des biens.

Au verso : Nom et signature